

RAPPORT D'ACTIVITE
18 JUIN 2011 / 31 DECEMBRE 2012

Agir contre la douleur

Sauver des vies

Sommaire

La Fondation CNP Assurances	5
Le conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances	6
Les éléments financiers	7
Le fonctionnement de la Fondation CNP Assurances	9
Les projets financés	11
Agir contre la douleur	13
La recherche clinique	14
Des solutions innovantes pour améliorer la qualité des soins	17
Des outils pédagogiques pour diffuser les bonnes pratiques de prise en charge de la douleur	23
Soins palliatifs : former les soignants et les bénévoles	31
L'urgence cardiaque	36
Promouvoir l'installation des défibrillateurs dans les lieux publics	38
Sensibiliser la population aux gestes de premiers secours	39
Améliorer la prise en charge des arrêts cardiaques	41
L'engagement solidaire des salariés	43
Encourager à la solidarité	44
Des projets « Défibrillation » pour sauver des vies	51
Les partenariats de la Fondation	53

La Fondation CNP Assurances

La Fondation CNP Assurances a été créée à l'initiative de CNP Assurances, son unique fondateur. Depuis plus de 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. Ancrée dans le secteur public, elle conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé). Présent en Europe et en Amérique latine, en particulier au Brésil, le groupe CNP Assurances est le 1er assureur de personnes en France. Il compte 27 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde, et 14 millions en épargne/retraite.

Au nom de la vie qu'elle assure, CNP Assurances a souhaité s'engager de manière significative en faveur de la santé publique à travers sa fondation.

Créée en 1993 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation CNP Assurances est devenue une Fondation d'entreprise en 2011 et s'est dotée d'un budget de 4 millions d'euros sur cinq ans au service de la santé publique.

Dans le prolongement naturel du métier d'assureur de personnes et des valeurs de l'entreprise CNP Assurances, la prise en charge de la douleur et, plus récemment, l'urgence cardiaque sont les deux axes qui mobilisent les ressources de la Fondation.

Une fondation au service de la santé publique

La Fondation CNP Assurances s'est engagée depuis 1999 dans la lutte contre la douleur, pour que sa prise en charge progresse rapidement en France, qu'il s'agisse de douleur de l'enfant, de l'adulte ou de la personne âgée, de soins palliatifs, en médecine de ville comme à l'hôpital. Chaque année, elle lance un appel à projets auprès de toutes les équipes médicales et associatives soucieuses d'améliorer la prise en charge de la douleur.

Tout en conservant cet engagement, la Fondation a choisi en 2009 de se consacrer également à l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale, et plus spécialement au thème de l'arrêt cardiaque et des premiers secours. Elle a depuis lancé plusieurs appels à projets sur ce thème et ainsi financé l'implantation de nombreux défibrillateurs cardiaques et des actions de sensibilisation de la population à leur utilisation dans les communes et collectivités locales.

Une fondation directement utile à la personne et à la collectivité

Fidèle aux valeurs de l'entreprise, la Fondation CNP Assurances soutient des projets ayant une utilité directe pour les personnes, leur famille et pour la collectivité. Elle a choisi d'assumer un rôle d'initiateur et d'incubateur en favorisant des initiatives dans des domaines encore peu développés mais dont la réalisation, la diffusion et la pérennisation servent l'intérêt général sur le long terme.

Une fondation signataire de la Charte du mécénat d'entreprise

La Fondation CNP Assurances est signataire de la Charte du mécénat d'entreprise réalisée par Admical et ses adhérents et ouverte à tous les acteurs du mécénat d'entreprise.

Le conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances

Le conseil d'administration de la Fondation est composé de 13 membres élus pour une durée de 5 ans en leur qualité de représentants du fondateur et de personnalités qualifiées reconnues pour leur expertise dans le champ d'action de la Fondation.

Le conseil d'administration définit la politique générale de la Fondation, sélectionne les projets et décide des opérations phares pour la Fondation.

► Les 6 représentants du fondateur :

- Frédéric Lavenir, directeur général de CNP Assurances et président de la Fondation d'entreprise,
- Bérengère Auxoux-Grandjean, directrice, direction des ressources humaines,
- Dr Pascal Cadilhac, responsable du service santé du travail,
- Vincent Lebrun, directeur, direction comptable et fiscale,
- Dr Martine Reverberi, responsable du service médical d'assurances,
- Agathe Sanson, directrice, direction de la communication et du mécénat.

► Les 2 représentants élus du personnel :

- Jeanne Métais, inspecteur commercial, direction clientèles collectives
- Muriel Taberner, contrôleur de gestion, direction des ressources humaines

► Les 5 personnalités qualifiées :

- Dr Didier Bouhassira, vice président de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur, responsable du centre de la douleur de l'hôpital Ambroise Paré à Boulogne, docteur en neurosciences, directeur de l'unité INSERM « physiopathologie et pharmacologie clinique de la douleur ».
- Pr Pierre Carli, professeur des universités, chef de service du département d'anesthésie-réanimation de l'hôpital Necker-enfants Malades, directeur du Samu de Paris.
- Bénédicte Menanteau, déléguée générale d'ADMICAL.
- Pr Alexandre Mignon, professeur des universités, médecin du département anesthésie et réanimation du groupe hospitalier Cochin – Saint Vincent de Paul – Hôtel Dieu, membre de l'unité INSERM Cardiovascular Epidemiology and Sudden Death Unit.
- Pr Alain Serrie, professeur associé des universités, chef de service de la Fédération de Médecine de la Douleur, de médecine palliative et urgences céphalées de l'hôpital Lariboisière, président d'honneur de la SFETD et président de DSF (Douleurs sans frontières).

En devenant autonome, en se dotant de moyens accrus et d'un conseil d'administration plus représentatif de l'entreprise et de ses salariés, la Fondation CNP Assurances intensifie son engagement en faveur de ses deux grands axes d'intervention.

Les éléments financiers

L'engagement de CNP Assurances au titre du programme d'actions pluri annuel de la Fondation d'entreprise CNP Assurances s'élève à un montant global de 4 000 000 €, dont le versement intervient sur cinq ans. Ces versements constituent le principal financement de la Fondation.

Le premier exercice social de la Fondation d'entreprise a une durée de 18 mois et demi couvrant la période du 18 juin 2011 au 31 décembre 2012.

Un premier versement de 800 000 € a été effectué par CNP Assurances sur le compte bancaire de la Fondation en septembre 2011.

Un second versement de 800 000 € a été effectué par CNP Assurances en juin 2012 conformément au calendrier fixé aux statuts.

Les versements de CNP Assurances pour le premier exercice de la Fondation, soit jusqu'au 31 décembre 2012 représentent la somme de 1 600 000 €.

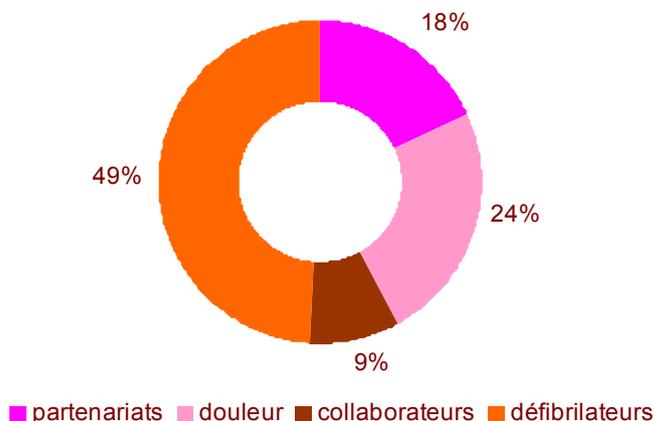
La Fondation CNP Assurances a consacré 1 565 140 € à l'ensemble des actions soutenues.

Le montant versé au titre du premier exercice s'élève à 737 520 €.

Le montant des charges externes est de 6 427, 40 € (frais bancaires et honoraires).

Axes d'intervention	Montants des soutiens accordés
Projets « Douleur »	372 026 €
Projets « Défibrillateurs »	767 404 €
Projets « Collaborateurs »	138 787 €
Partenariats	286 923 €
Total	1 565 140 €

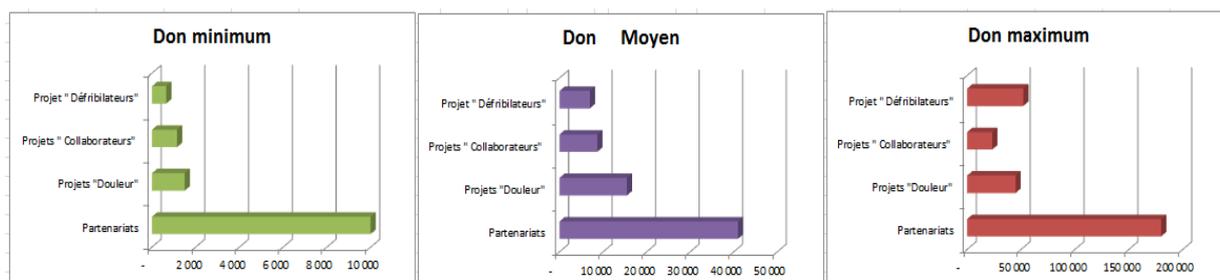
Soutiens accordés / axes d'intervention en 2011 / 2012



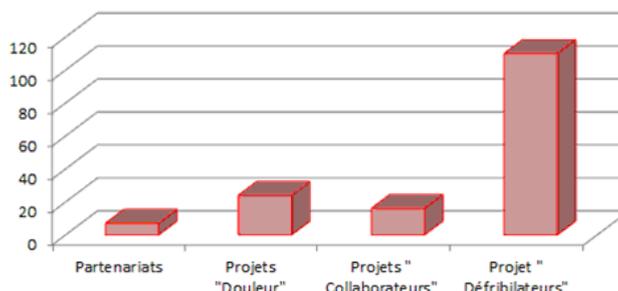
Calendrier d'attribution des subventions

Date de CA	Subventions attribuées en Euros	%
CA 04/07/2011	565 801	36%
CA 23/01/2012	411 506	26%
CA téléphoné	180 000	12%
CA 14/11/2012	407 833	26%
Total	1 565 140	100%

Caractéristiques des dons en 2012



Nombre de dossiers



Le fonctionnement de la Fondation CNP Assurances

Les appels à projets 2011 et 2012

Tous les ans, la Fondation CNP Assurances lance des appels à projets sur les thèmes qu'elle soutient.

Dans le cadre de la lutte contre la douleur, la Fondation soutient des projets issus d'équipes médicales et soignantes ou d'associations soucieuses d'améliorer la prise en charge de la douleur physique à tous les âges de la vie.

Cet appel à projets vise à soutenir des initiatives concrètes favorisant, à titre d'exemple, la promotion des bonnes pratiques de prise en charge de la douleur physique, des stratégies de soins centrées sur le patient ainsi que leur évaluation, une prise en charge adaptée de la douleur physique en santé mentale pour les populations vulnérables ou dyscommunicantes.

Dans le cadre de son second axe d'intervention « promouvoir l'installation des défibrillateurs et sensibiliser la population aux gestes de premiers secours », la Fondation CNP Assurances soutient des projets issus des collectivités locales françaises qui souhaitent installer des défibrillateurs dans les lieux publics et sensibiliser le plus grand nombre aux gestes de premiers secours dans une démarche citoyenne.

La Fondation CNP Assurances lance également un appel à projet à destination des collaborateurs de CNP Assurances pour tout projet dans lesquels ils sont personnellement impliqués, qu'il s'agisse de mise en place de défibrillateurs cardiaques dans les communes et la formation à leur utilisation ou de projets dans les domaines de la santé ou du Handicap.

Les critères de sélection des projets

Les critères de sélection des projets sont identifiés dans chaque appel à projets lancé par la Fondation et portent notamment sur :

- ▶ **Le statut des porteurs de projets** : les projets doivent être conduits par des personnes morales de droit public ou de droit privé et porté par un « responsable de projet ».
- ▶ **La nature des projets** : pour être recevables, les projets ne doivent pas poursuivre de but lucratif. Ils doivent être d'intérêt général et en adéquation avec les thèmes soutenus. Contrairement à des opérations de parrainage ou de sponsoring, ils ne recherchent aucune contrepartie commerciale en rapport avec le montant de l'aide apportée.
- ▶ **L'appréciation et la faisabilité des projets** : la Fondation veille à ce que l'utilisation des aides demandées soit décrite par les porteurs de projet, avec des objectifs à atteindre permettant d'évaluer les effets de son soutien. Elle privilégie les projets qui bénéficient directement aux personnes ou la collectivité et qui ont un caractère original, innovant, exemplaire et / ou reproductible.
- ▶ **La nature et le montant de l'aide demandée** : la Fondation est attentive à toutes les demandes et au montant de l'aide sollicitée qui doit être adapté au projet. Son soutien peut venir en complément d'aides publiques, privées ou de ressources propres au demandeur.
- ▶ **Le suivi, l'évaluation du projet** : tout projet soutenu par la Fondation CNP Assurances fait l'objet d'un suivi, ainsi que d'une évaluation de ses résultats basée sur l'atteinte des objectifs.

La sélection des projets

Le conseil d'administration de la Fondation étudie les dossiers puis décide en séance et après échanges du soutien qu'il convient d'accorder ou non et du montant de celui-ci.

Le conseil d'administration peut :

- ▶ donner son accord,
- ▶ demander un certain nombre d'informations supplémentaires avant de prendre une décision,
- ▶ conditionner son accord à la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions,
- ▶ refuser le projet,
- ▶ déterminer le montant du soutien financier.

Le financement des projets

Quand le projet est adopté, une convention de mécénat est adressée par la Fondation d'entreprise CNP Assurances au bénéficiaire. Cette convention précise le montant et les modalités de versement de la subvention ainsi que les conditions à remplir pour la percevoir (justificatifs de dépenses, points d'étape et d'évaluation). Elle engage le bénéficiaire à mener à bien la réalisation du projet dans une durée déterminée.

Le suivi et l'évaluation des projets

Pour permettre le suivi du projet, la Fondation demande au bénéficiaire de l'informer régulièrement de l'évolution du projet en lui envoyant un ou plusieurs points d'étape écrits, des justificatifs de dépenses, des photos ou tout autre moyen démontrant la réalisation du projet. La Fondation vérifie ainsi la bonne réalisation du projet et l'utilisation des fonds.

Dans le cadre de l'évaluation finale, la Fondation demande au bénéficiaire une évaluation de l'ensemble du projet.

Celle-ci permet de tirer les premiers enseignements de ce qui a été réalisé.

La communication

La Fondation CNP Assurances entend pouvoir mener un partenariat avec le bénéficiaire du projet et assurer une action de communication permettant la justification et la reconnaissance de son concours.

Les projets financés

Conformément à son programme annuel, la Fondation CNP Assurances a poursuivi ses actions en faveur de la lutte contre la douleur et l'arrêt cardiaque / premiers secours. Deux axes qui répondent à des problématiques de santé publique sur lesquelles la Fondation concentre ses efforts sur le long terme.

La Fondation CNP Assurances apporte également un soutien actif aux projets portés par les collaborateurs de l'entreprise en les invitant à solliciter son soutien pour la mise en place de défibrillateurs cardiaques dans leur commune et la formation à leur utilisation ainsi que pour la réalisation de projets dans le domaine de la santé, y compris le handicap, et dans lesquels ils sont personnellement impliqués.

La Fondation est aussi présente auprès de partenaires institutionnels et sociétés savantes en lien avec ses axes d'actions.

La Fondation sélectionne les actions qu'elle soutient en s'appuyant sur l'expertise des membres de son comité exécutif, composé pour moitié de représentants du secteur médical.

Lors de son premier exercice social, 236 projets ont été présentés au conseil d'administration de la Fondation d'entreprise CNP Assurances.

Parmi eux, 161 ont été retenus et se répartissent de la façon suivante :

Axe d'intervention	Nombre de projets
Douleur	23
DAE	108
DAE Association	5
Collaborateur	16
Partenariats	9
Total	161

Agir contre la douleur

Lors de son premier exercice social, la Fondation CNP Assurances a financé 23 projets à hauteur de 372 026 € :

5 études de recherche clinique,

6 projets visant l'amélioration de la qualité des soins,

9 projets de réalisation d'outils pédagogiques,

3 projets sur les soins palliatifs.

Faire reculer la douleur à tous les âges de la vie est une priorité pour la Fondation CNP Assurances. Son ambition est d'aider les équipes médicales et les associations à faire progresser la prise en charge de la douleur, en médecine de ville comme à l'hôpital.



Analyse prospective et recherche des facteurs de risque des douleurs survenant chez les patientes traitées par anti-aromatases pour cancer du sein.

[Pr Serge Perrot - Service de Médecine Interne, Hôpital Hôtel Dieu – Paris.](#)

Les inhibiteurs de l'aromatase, prescrits chez les patientes traitées pour un cancer du sein afin de réduire la sécrétion d'oestrogènes et prévenir les rechutes, peuvent induire différents types de douleurs, notamment rhumatologiques, dont la présentation clinique est mal définie.

Cette étude portant sur 138 femmes a permis de définir les types d'atteintes rhumatologiques, leur incidence et leurs facteurs de risque potentiels.

Etude EIPPAIN 2

Epidémiologie des gestes douloureux chez les nouveau-nés pris en charge dans les unités de réanimation néonatale et pédiatrique et par les équipes de SMUR de la région d'Ile de France.

[Pr. Ricardo Carbajal, Service d'Urgences Pédiatriques, Hôpital d'enfants Armand Trousseau, Paris.](#)

Six ans après la première étude Epippain, cette recherche devrait permettre de connaître l'évolution des pratiques analgésiques chez le nouveau-né en réanimation.

Ce type de suivi de cohorte constitue le seul moyen de connaître efficacement les effets de la douleur et/ou des traitements analgésiques sur le devenir à long terme des enfants.

Le projet permettra de décrire l'incidence des gestes douloureux chez le nouveau-né pris en charge dans les unités de réanimation néonatale et lors des transports par les SMUR pédiatriques d'Ile de France afin d'évaluer l'évolution des pratiques.

De plus, l'étude recherchera des associations entre le nombre de gestes douloureux subis en période néonatale avec le développement neurologique ultérieur des enfants qui sont suivis dans la cohorte Epipage2. L'étude Epippain 2 est ainsi couplée avec l'étude internationale Epipage 2, qui suit 4 000 enfants grands prématurés jusqu'à l'âge de 12 ans.

Amélioration de la prise en charge de la douleur iatrogène du nourrisson : quel protocole privilégier en situation de vaccination ?

[Mme Maryse Delaunay - El Allam, Université de Caen Basse Normandie.](#)

La vaccination est l'une des causes principales de douleur provoquée par les soins courants chez le nourrisson. Par ailleurs, la douleur au cours des premières vaccinations engendre un stress qui peut avoir des répercussions négatives sur les réactions de l'enfant et sur les appréhensions de certains parents au cours de soins ultérieurs.

Or les recherches scientifiques n'attestent pas de l'efficacité des antalgiques pharmacologiques locaux de palier 1 ou des solutions sucrées en situation de vaccination. Il apparaît donc nécessaire d'évaluer l'impact d'autres méthodes comme les protocoles non pharmacologiques de stimulations multi-sensorielles (tétine, contact avec une personne familière, voix familière, odeur familière et/ou lait) en situation de vaccination.

L'étude porte sur 80 nourrissons nés à terme, en bonne santé et âgés de 1 mois au cours de la première vaccination. Elle a pour objectifs :

- ▶ de comparer l'efficacité de divers protocoles de prise en charge de la douleur afin de sélectionner le plus efficace lors des premières vaccinations ;
- ▶ d'estimer l'impact de l'anxiété parentale sur l'efficacité antalgique des divers protocoles testés.

La diffusion des résultats de cette étude permettra de faire évoluer les pratiques d'amélioration de la prise en charge des douleurs iatrogènes chez le nouveau-né et le nourrisson. En évitant les effets délétères du stress et de la douleur répétés, l'on préviendrait le phénomène de sensibilisation à la douleur.

Douleur aiguë et chronique en transplantation pulmonaire : prévalence, facteurs associés, prise en charge.

[Dr Marc Fischler, Service d'anesthésie, hôpital Foch, Suresnes.](#)

Les douleurs chroniques sont fréquentes chez les patients en attente de greffe. Elles sont également fréquentes après une chirurgie thoracique, quel que soit l'acte y compris les transplantations, puisqu'elles touchent près d'un patient sur deux un an après l'intervention, avec une plus grande fréquence chez les sujets jeunes.

L'objectif de cette recherche prospective, observationnelle et monocentrique est d'étudier les douleurs chroniques (prévalence, caractérisation, conséquences) chez les candidats à la greffe pulmonaire, dont 40% sont atteints de mucoviscidose, depuis leur inscription sur la liste d'attente de greffe jusqu'à la troisième année postopératoire.

Les résultats de cette recherche devraient déboucher sur une amélioration de la qualité de vie des patients par une meilleure prise en charge et le développement de mesures préventives.

Etude FiRST-MG Validation en médecine générale du questionnaire FiRST de dépistage de la fibromyalgie

[Dr Malou Navez- CHU de Saint Etienne.](#)

Le syndrome fibromyalgique est une pathologie encore mal diagnostiquée en médecine, et de ce fait sous-traitée. Il n'existe à ce jour aucun test ni questionnaire facilement et rapidement réalisable en médecine générale, spécialité qui est la première confrontée aux patients souffrant de douleurs diffuses chroniques, telle que la fibromyalgie.

La Fondation a retenu la réalisation de cette étude visant à valider le test FiRST en centre de soins primaires pour pouvoir être utilisé par les médecins généralistes de façon reproductible à la pratique hospitalière.

Le Dr Navez a toutefois annulé cette étude par manque de recrutement de patients.

Des solutions innovantes pour améliorer la qualité des soins

La Fondation CNP Assurances a soutenu la réalisation de 6 projets visant l'amélioration de la qualité des soins pour un montant de 134 500 €.



Des projets qui ont permis aux patients d'être soulagés par différents dispositifs innovants intégrés à la thérapeutique et au cœur des lieux de soins ainsi que par des formations aux soins spécifiques, grâce au soutien de la Fondation CNP Assurances.

Améliorer l'accès aux soins bucco-dentaires des personnes handicapées mentales et polyhandicapées

[Association Handident Paca, Hôpital de la Timone Marseille, Service d'odontologie](#)



La Fondation CNP Assurances est aux côtés de l'association Handident PACA et de la faculté d'odontologie de l'hôpital La Timone à Marseille pour améliorer l'accès aux soins bucco-dentaires des personnes handicapées.

En effet, les patients handicapés nécessitent des soins spécifiques adaptés en raison de leur difficulté à exprimer leur souffrance et leurs besoins de soins.

Handident PACA a donc mené une campagne de sensibilisation et de recrutement des chirurgiens-dentistes et leur formation dans les différents départements de la région avec le soutien de la Fondation qui a permis à l'association de mener à bien cette activité essentielle et d'étendre son action à l'ensemble des départements de la région.

La campagne de sensibilisation a été conduite par l'association auprès de 2 000 chirurgiens-dentistes en liaison avec le Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes des Bouches du Rhône.

De plus, des formations aux soins spécifiques ont été proposées gratuitement aux chirurgiens-dentistes adhérents au réseau Handident PACA et des attestations d'études universitaires en partenariat avec la Faculté d'Odontologie ont été remises aux professionnels formés. Ainsi, en un an, 11 chirurgiens-dentistes ont obtenu l'attestation « sédation consciente au MEOPA pour les soins dentaires » et 18 l'attestation « soins spécifiques en santé orale des personnes handicapées ».

Les chirurgiens-dentistes et les assistantes dentaires exerçant dans le « bus dentaire » d'Handident PACA ont tous été formés à l'utilisation des équipements du centre mobile de santé et à toutes les procédures (stérilisation, sécurité, meopa, ...) exigées par la réglementation.

Le soutien de la Fondation a ainsi permis à vingt-neuf chirurgiens-dentistes et à sept assistantes dentaires de bénéficier de formations spécifiques afin d'assurer une meilleure prise en charge de la douleur des patients handicapés.

Améliorer la prévention et la gestion des crises douloureuses chez de jeunes patients drépanocytaires par l'approche clinique transculturelle.

[Association pour la promotion et le développement du Centre Ressource Européen en Clinique transculturelle \(Centre Babel, Maison de Solenn - Hôpital Cochin\) - Pr. Marie-Rose Moro, Dr Serge Bouznah.](#)



La Fondation CNP Assurances soutient depuis 2011 à la Maison des adolescents de l'hôpital Cochin à Paris une consultation-médiation ayant pour but d'améliorer, par l'approche clinique transculturelle, la prévention et la gestion des crises douloureuses chez de jeunes patients atteints de drépanocytose, maladie génétique caractérisée par une altération de l'hémoglobine.

Première maladie génétique en France avec environ 250 nouveaux cas par an, la drépanocytose touche majoritairement des patients originaires d'Afrique sub-saharienne, des Antilles, de certaines régions de l'Inde, du Maghreb. Sa prise en charge, pour être efficace, implique un partenariat actif entre le patient, sa famille et l'équipe médicale.

En effet, la barrière linguistique et la distance culturelle sont souvent des obstacles à la communication entre professionnels de santé et usagers, entraînant des difficultés de prise en charge ou d'observance des soins des patients. La formation des professionnels aux enjeux de la multi culturalité et aux effets de la discrimination est très importante pour assurer une prise en charge efficace et de qualité.

Grâce à ce dispositif financé par la Fondation, il a été constaté une reprise du projet scolaire ou professionnel des patients et une diminution notable de la fréquence d'hospitalisation ainsi que des crises douloureuses.

Mise en place d'ateliers éducatifs thérapeutiques pour les patients douloureux chroniques.

[Réseau Lutter Contre la Douleur \(LCD\), centre d'Evaluation et Traitement de la Douleur - Hôpital Saint Antoine - Paris.](#)



La Fondation a également financé, en 2012, des ateliers éducatifs thérapeutiques proposés à des patients souffrant de douleurs chroniques. Ces ateliers ont pour but d'aider les patients douloureux chroniques à acquérir et maintenir des compétences d'auto-soin, et de mobiliser ou d'acquérir des compétences d'adaptation.

L'association Ville Hôpital - Lutter Contre la Douleur (AVH-LCD) a privilégié les ateliers éducatifs de groupe afin d'optimiser les coûts de prise en charge. 89 prises en charge d'Education Thérapeutique du Patient (ETP), individuelles et en groupe, ont ainsi été proposées pour l'apprentissage de la relaxation et pour la reprogrammation fonctionnelle.

Au total, 73% des participants ont noté une amélioration concrète de leur vie quotidienne de douloureux chroniques grâce à ces ateliers.

« Il est plus facile de soigner un enfant heureux »

[Association Le Rire médecin](#)



La Fondation a renouvelé son soutien à l'association Le Rire médecin dont les clowns redonnent aux enfants l'envie de rire pour mieux faire face à la maladie dans les services pédiatriques de quatorze hôpitaux en France.

Ainsi, 2145 accompagnements de soins ont été réalisés pour le plus grand plaisir des enfants et des soignants.

Prise en charge pluridisciplinaire adaptée à la douleur de 40 nouveaux patients du centre de soin, tous victimes de torture

[Association Primo Levi - Paris](#)



On estime à 125 000 le nombre de personnes exilées en France ayant été victimes de torture et de violences politiques dans leur pays d'origine. Ces personnes présentent des séquelles physiques et psychologiques très douloureuses qui perdurent longtemps après que la torture ait été infligée.

Ces douleurs, très particulières, sont souvent mal identifiées et mal prises en charge par le système de soins public, notamment parce que les professionnels de santé ne sont pas formés à cette clinique et parce que les patients gardent souvent le silence et ne parviennent pas à expliciter les sources multiples de leurs douleurs.

L'objectif de ce projet soutenu par la Fondation est de diminuer la douleur des victimes de torture réfugiées en France en prenant en compte toutes les dimensions de cette douleur.

La prise en charge est globale en agissant sur les différentes sources de la douleur et en ayant recours aux interprètes professionnels pour établir un cadre de communication de qualité entre soignant et patient.

De plus, une revue trimestrielle intitulée Mémoires, à destination d'un public spécialisé, est réalisée pour participer au renforcement des compétences des professionnels, en diffusant les connaissances et l'expérience de l'association.

Ce projet concerne 40 patients et mobilise 2 psychologues, 1 médecin généraliste, un assistant social, à temps partiel. Les consultations se déroulent dans les locaux du Centre de soins Primo Levi.

Création du « Coupe-File » de la Douleur, un score de priorité pour une consultation en centre de la douleur.

[Association pour la Recherche en Médecine Interne. Service de Médecine Interne, Hôpital Hôtel Dieu, Paris. Professeur Serge Perrot](#)



En France, comme dans le monde entier, le délai actuel d'accès à une consultation de la douleur est d'au moins trois mois, parfois six, et ce délai devrait s'accroître compte tenu de l'évolution des structures et de la démographie médicale. Cet état de fait pénalise les patients et peut aggraver leur état en favorisant la chronicité et ses conséquences.

Ce délai important recouvre en fait des situations très différentes, qui doivent être analysées et recherchées pour détecter les situations à risque, devant être prises en charge en priorité.

Il existe actuellement aux urgences des systèmes d'accueil et d'orientation permettant de repérer les véritables urgences et priorités. Dans des pays comme le Canada, des scores de priorité sont développés pour réguler les flux et améliorer la prise en charge.

En douleur, il n'existe aucun score développé dans le monde, alors que les délais d'attente dans ce type de consultation sont croissants.

C'est pourquoi la Fondation a retenu ce projet pour permettre le développement du « Coupe-File Douleur », un score de priorité pour la consultation douleur, dans un projet en plusieurs étapes : développement de l'outil à partir des demandes des patients, des médecins généralistes, et du retour des spécialistes de la douleur sollicités.

Des outils pédagogiques pour diffuser les bonnes pratiques de prise en charge de la douleur

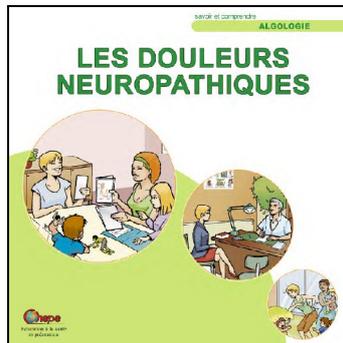
La Fondation CNP Assurances a soutenu la réalisation de 9 outils pédagogiques diffusés auprès des professionnels de santé, des patients et leur famille, pour un montant de 147 000 €.



La Fondation CNP Assurances favorise la diffusion du savoir et des connaissances sur la douleur grâce à la réalisation d'outils pédagogiques diffusés largement auprès des professionnels de santé et du grand public.

5 000 bandes dessinées « Les douleurs neuropathiques »

[Association francophone pour vaincre les douleurs](#)



Grâce au soutien de la Fondation, 5 000 bandes dessinées « Les douleurs neuropathiques » de l'association francophone pour vaincre les douleurs (AFVD), visant à communiquer largement sur ces douleurs et ainsi mettre en œuvre plus rapidement des traitements adaptés, ont été rééditées et diffusées.

Guide « Je soulage la douleur des patients »

[Unité soutien douleur - CHU de Bordeaux](#)



La Fondation soutient également le CHU de Bordeaux dans l'actualisation d'un guide de bonnes pratiques antalgiques et d'un mémento de poche intitulé « Je soulage la douleur des patients », outils distribués à tous les personnels médicaux et paramédicaux de chaque service de l'hôpital.

Cette distribution sera suivie d'une formation obligatoire à la prise en charge de la douleur comprenant l'utilisation des moyens non médicamenteux, sur l'ensemble des services du CHU par catégorie professionnelle et par pôle.

Un numéro de la revue « Polyarthrite infos » consacré à la douleur

[Association Française des Polyarthritiques et des rhumatismes inflammatoires chroniques \(AFPric\), Paris](#)



La Fondation soutient l'association française des polyarthritiques et des rhumatismes inflammatoires chroniques (AFPric) à Paris dans la réalisation d'un numéro spécial de la revue Polyarthrite infos consacré à la douleur.

Ce dossier vise à faire le point sur les différentes possibilités offertes aux personnes polyarthritiques pour lutter contre leur douleur, et combattre l'idée que celle-ci est une fatalité.

Un poster et des fiches numériques pour soulager la douleur de l'enfant

[Association SPARADRAP, Paris](#)

Quand chacun trouve sa place,
le soin est confortable et efficace !

Quand un enfant doit avoir un soin ou un examen de santé, ses parents ne savent pas toujours comment s'installer et l'aider. Des solutions existent...

Bien s'installer Soulager la douleur Distraire l'enfant

L'association SPARADRAP a réalisé une série de 21 fiches pour montrer comment chacun peut s'installer pendant un soin à télécharger sur www.sparadrapp.org - Catalogue

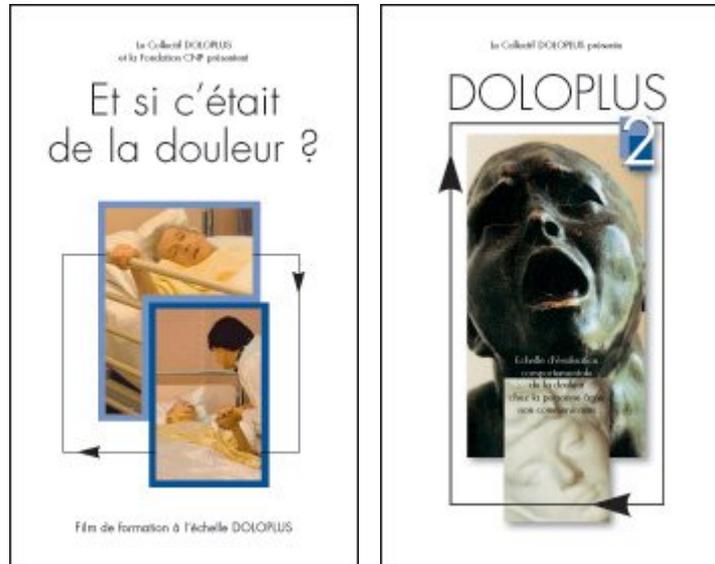
Avec la participation de Avec le soutien de

Distraire un enfant pendant un soin douloureux ou inquiétant est un moyen efficace pour diminuer sa douleur. En effet, peur et douleur sont intimement liées et, pour soulager un enfant, les moyens médicamenteux ne suffisent pas toujours. Il faut agir à la fois sur la composante sensorielle et émotionnelle de la douleur. Distraire, c'est se rendre disponible pour entrer en relation avec l'enfant, capter son attention et l'attirer vers quelque chose de positif pendant un geste impressionnant, pénible ou douloureux. En France, certaines équipes pédiatriques se sont investies dans cette démarche de distraction avec succès.

A travers la réalisation de différents outils d'information (fiches numériques, posters), la Fondation soutient l'association SPARADRAP dans ses actions visant à convaincre de l'importance de la présence parentale auprès des enfants lors des soins douloureux ou impressionnants et à promouvoir l'utilisation des moyens non médicamenteux, en particulier la distraction, pour éviter et soulager la douleur des enfants.

Un film de formation à l'utilisation de la grille Algoplus

[Association Pierre Clément Lorraine du CHR de Metz-Thionville](#)



La grande prévalence de la douleur chez le sujet âgé est aujourd'hui prouvée par de nombreuses enquêtes, en Europe comme outre-Atlantique. Qu'elle soit aiguë, chronique ou même purement palliative, la prévalence de la douleur varie de 40 à 85 % selon les situations.

La proportion de personnes âgées douloureuses correctement soulagées est au mieux de 50 %, cette fréquence tombe à 20 % lorsqu'il s'agit d'une personne âgée démentée et présentant des algies non cancéreuses.

Face à ce désintérêt et à cette forte prévalence de la douleur chez la personne âgée, surtout lorsque celle-ci est non communicante ou non coopérante, une évaluation sérieuse de ce symptôme devient impérative.

La Fondation soutient donc la réalisation d'un film de formation à l'utilisation de la grille Algoplus pour mieux détecter la douleur aiguë chez le sujet âgé. Ce film mettra en images les comportements explorés par la grille ALGOPLUS® et impliqués dans l'expression de la douleur aiguë du sujet âgé ayant des troubles de la communication verbale.

La réalisation d'une version de poche en PVC des échelles DOLOPLUS®/ALGOPLUS® est également envisagée pour accompagner le DVD.

L'élaboration de ces outils constitue un élément novateur précieux, car avec des soignants mieux formés à la détection de la douleur aiguë (en particulier celle provoquée par les soins), la prise en charge antalgique des patients âgés ayant des troubles de la communication verbale sera améliorée dans les services concernés (courts séjours gériatriques, urgences).

Facile à mettre en œuvre auprès des soignants car de courte durée, ce film servira de support de formation pour une meilleure utilisation d'ALGOPLUS®.

Un film de formation pour améliorer la prise en charge de la douleur lors des transports : « Itinéraire d'un patient douloureux »

CHRU de Montpellier – Réseau Inter CLUD Languedoc Roussillon - Direction Coordination Générale des Soins

RESUME

Ce film a pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques de gestion du risque douleur lors du transport de patients.

Les recommandations sont issues du protocole rédigé par le service des transports de patients du CHRU de Montpellier en partenariat avec le comité de lutte contre la douleur.

Le référentiel décrit les bonnes pratiques :

- en unités de soins ou médico-techniques : préparation du patient, commande de transport, prise en charge du patient, il précise les précautions spécifiques à mettre en œuvre selon le score de la douleur en matière de traitement antalgique et d'aide à la manipulation.
- destinées aux ambulanciers et brancardiers : recueil d'informations, prise en charge et relais d'informations.

Ce film permet d'illustrer les différentes étapes du processus de transport de patients : la commande du transport, la prise en charge du patient au départ, son transport, sa dépose et son retour.

Pour chacune des 5 situations développées, une séquence décrit un exemple de pratiques à améliorer et la suivante propose les actions recommandées à mettre en œuvre pour la même problématique, ceci pour une meilleure qualité de prise en charge du patient aigüe.

SEQUENCES

- La commande du transport d'un patient.
- La prise en charge du patient en unité de soins
- Le transport du patient.
- La dépose du patient dans l'unité destination.
- Le retour du patient dans son unité de soins.

TOURNAGE ET MONTAGE

- Gaëlle FAUGIER, Amélie VANNEVILLE,

Direction de la Communication et des Relations Publiques,
CHRU de Montpellier, Tél. : 04 67 33 93 43.

Itinéraire d'un patient douloureux

Itinéraire d'un patient douloureux

Film réalisé avec le soutien de
FONDATION CNP ASSURANCES C.N.P.

CONCEPTION

Les équipes des Transports de Patients du CHRU de Montpellier en collaboration avec le Comité de Lutte contre la Douleur.

2011

La Fondation CNP Assurances a permis au CHRU de Montpellier de réaliser « Itinéraire d'un patient douloureux », film de sensibilisation de 20 minutes destiné aux professionnels de santé, sur la prise en charge de la douleur dans le cadre des transports de patients intra ou inter établissements. Ce projet était piloté par les équipes de transport des patients en partenariat avec le comité de lutte contre la douleur (CLUD) de Montpellier, et s'inscrivait dans la démarche qualité des transports de patients entreprise depuis 1999 au CHRU de Montpellier.

Cet outil pédagogique permet aux professionnels de santé de développer l'évaluation de la douleur sur le parcours patient, de promouvoir les bonnes pratiques de gestion du risque douleur de la commande du transport à la dépose du patient, et d'intégrer le transport dans la continuité des soins.

Il permet d'illustrer les différentes étapes du processus de transport de patients. Pour chacune des 5 situations développées, une séquence décrit un exemple de pratiques à améliorer et la suivante propose les actions recommandées à mettre en œuvre pour la même problématique.

Réalisé en 1 000 exemplaires, le film « Itinéraire d'un patient douloureux » a été diffusé par la Fondation CNP Assurances, par la SFETD lors de son congrès annuel, par l'association nationale des responsables de transport hospitalier ainsi que par le CHRU de Montpellier.

Deux films d'information à destination des enfants et des parents pour préparer à l'opération

[Services d'hospitalisation médicaux et chirurgicaux pédiatriques et maternité. Hôpital Robert Debré - Paris](#)



L'anxiété pré-opératoire est un problème majeur en anesthésie pédiatrique. Elle peut entraîner des troubles du comportement à distance chez les enfants, induire un état de stress lors de chaque contact ultérieur avec le monde médical et augmenter la prise de médicaments antalgiques en post opératoire.

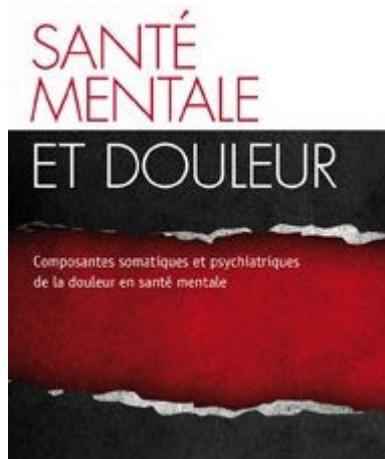
La Fondation soutient ce projet de réalisation de deux films d'information à destination des enfants et des parents pour préparer à l'opération afin de diminuer l'anxiété péri opératoire des enfants, facteur aggravant l'intensité de la douleur post-chirurgicale de l'enfant, et de dépister les enfants les plus anxieux afin qu'ils puissent bénéficier d'une prise en charge psychologique particulière.

Le film sera présenté sous forme d'un conte pour sensibiliser les plus petits et les informations nécessaires seront données par des personnages animés. Les enfants et les parents pourront voir le film et poser leurs questions aux soignants et psychologues présents lors d'ateliers interactifs de préparation à l'anesthésie et à l'intervention chirurgicale, élaborés et animés par une équipe de l'hôpital Robert Debré composée d'infirmiers-anesthésistes et de salle de surveillance post-interventionnelle, d'infirmiers de bloc opératoire, de psychologues cliniciens et de médecins anesthésistes.



Un film de formation à la prise en charge de la douleur chez la personne dyscommunicante

[Association Nationale pour la Promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale - Réseau National Douleur en Santé Mentale de l'EPS de Ville Evrard](#)



La douleur est une donnée clinique bien connue. Toutefois, dans le champ de la santé mentale, l'on se situe au début d'un parcours complexe, qui a suscité de nombreuses controverses, comme la supposée hypoalgésie des patients atteints de troubles mentaux ou des personnes atteintes de troubles envahissants du développement (TED). En effet, l'expression de la douleur est sensiblement modifiée lorsqu'interviennent des données de physiopathologie spécifiques d'un trouble donné, telles la schizophrénie ou l'autisme.

Par ailleurs, trop souvent encore, la plainte douloureuse est comprise chez le patient atteint de trouble mental comme un signe clinique de sa pathologie psychiatrique. L'évaluation reste difficile et rencontre de nombreux obstacles.

Le thème de la douleur chez le patient atteint de trouble mental reste à la fois une source d'interrogation clinique tout autant qu'une difficulté dans les pratiques du personnel soignant, qui est totalement démunie dans ce domaine.

Face à ce réel besoin, la Fondation soutient ce projet de film pédagogique à destination des professionnels de santé pour reconnaître et prendre en charge de la douleur des patients dyscommunicants.

Ce film entend montrer que, quelle que soit l'origine possible d'une plainte douloureuse (douleur aiguë, douleur chronique, douleur induite par les soins), cette plainte nécessite une évaluation selon une méthodologie la plus adaptée possible au champ de la santé mentale et à l'autisme.

Ce film sera diffusé lors des congrès de psychiatrie et congrès de la douleur, touchant ainsi un public pluridisciplinaire. Il sera disponible également auprès des centres de documentations spécialisés et sera accompagné d'un questionnaire permettant d'évaluer son impact pédagogique.

500 DVD seront envoyés gratuitement à l'ensemble des services de psychiatrie, des centres de ressource autiste, des centres de lutte contre la douleur ainsi qu'aux responsables des DU, DIU, capacité douleur et formation continue.

Un film documentaire grand public sur la douleur chronique : « Chroniques de la douleur »

[Les films du Zèbre](#)



La Fondation soutient aussi la réalisation d'un film documentaire grand public intitulé « Chroniques de la douleur », traitant de la douleur chronique dans sa dimension souffrance chronique, à travers une approche psychosomatique de celle-ci.

La diffusion télévisuelle de ce film permettra de porter à la connaissance du grand public, et plus seulement des professionnels concernés, la teneur des problématiques de douleur et souffrance chroniques ; notamment en montrant qu'il est essentiel d'accorder une place primordiale à la dimension humaine des protocoles thérapeutiques. Une souffrance chronique fait partie de l'histoire de vie du souffrant, et ne peut être réduite seulement à une problématique technique.

Le film invitera également ceux qui "se reconnaîtront" à garder espoir, et motivera les éventuels spectateurs qui "n'osent pas", à prendre la parole, ou pour ceux qui n'ont pas été crus, à la reprendre.

Soins palliatifs : former les soignants et les bénévoles

La Fondation CNP Assurances a soutenu la réalisation de 3 projets « soins palliatifs » pour un montant de 12 556 €



Prise en charge de la douleur et soins palliatifs « Pallia Béarn Soule »

[Centre long séjour intercommunal de Pontacq- Nay-Jurançon](#)

Fortes du soutien de la Fondation, les équipes soignantes du Centre de long séjour intercommunal de Pontacq- Nay-Jurançon se sont formées à la prise en charge de la douleur et aux soins palliatifs chez la personne âgée.

Renforcer et accroître nos équipes d'accompagnement

[Association Accompagnement en soins de Support et soins Palliatifs Yvelines](#)

Ce bénévolat ne demande pas de connaissances particulières, mais essentiellement une bonne qualité d'écoute et la capacité à travailler en équipe.

Les accompagnants sont sélectionnés et formés par l'association et sont soutenus tout au long de leur bénévolat.

Nos équipes interviennent :

- À l'hôpital Mignot du Chesnay
- À l'hôpital Richaud de Versailles
- Au centre hospitalier de Poissy-St Germain
- À l'hôpital de Plaisir-Grignon
- À l'hôpital privé de Paris II
- Et à domicile en liaison avec des réseaux de santé

**ASP-Yvelines - 24 rue du Maréchal Joffre
78000 Versailles**
 Permanence : mardi de 14h30 à 18h30 ; mercredi de 9h à 18h

Téléphone : 01 39 50 74 20

Messagerie : aspyvelines@gmail.com
 Site internet : aspyvelines.org

Avec le soutien de la



2012-07 TH 6

L'association
Accompagnement en soins de Support et soins Palliatifs dans les Yvelines (ASP-Yvelines)
 recherche des **Accompagnants Bénévoles**



Pourquoi pas vous ?



Les personnes gravement malades et leurs familles ont besoin de vous...

L'ASP-Yvelines recherche des accompagnants pour assurer présence et écoute auprès des personnes malades (phases critiques ou phase terminale) dans les hôpitaux, les institutions gériatriques et à domicile.

Grâce au soutien de la Fondation, l'association accompagnement en soins de support et soins palliatifs dans les Yvelines a pu intensifier le recrutement et la formation initiale ou continue d'accompagnants bénévoles. L'association a notamment édité, en juin 2012, de nouveaux supports de communication pour le recrutement de bénévoles.

4 000 livrets « Douleur en ville »

[Association Respalif - Paris](#)



L'association Respalif a réalisé en 2012, avec le soutien de la Fondation, un livret intitulé « Douleur en ville : évaluation et aide à la prescription pour les patients en situation palliative ».

L'objectif principal de ce livret pratique est d'aider les médecins généralistes de ville à évaluer et traiter la douleur des patients en phase palliative de leur maladie à leur domicile en mettant à leur disposition des grilles d'évaluation et des fiches de conseils pour la prescription.

Ce livret s'appuie sur des recommandations de bonnes pratiques, dont la majorité concerne la douleur cancéreuse et les pratiques hospitalières.

Il propose une adaptation au contexte des soins palliatifs à domicile.

L'urgence cardiaque

La Fondation CNP Assurances a accompagné 690 collectivités locales dans leurs projets d'implantation de près de 1 200 DAE et de formation de la population à leur utilisation.

Côté sensibilisation, la Fondation a également soutenu des ateliers aux gestes qui sauvent en partenariat avec des associations à hauteur de 170 000€.

Elle a ainsi consacré 767 404 € à cet axe de soutien.



Promouvoir l'installation des défibrillateurs et sensibiliser la population aux gestes de premiers secours est une priorité pour la Fondation CNP Assurances. Son ambition est de soutenir les communes de France qui souhaitent installer des défibrillateurs dans les lieux publics et sensibiliser le plus grand nombre aux gestes de premiers secours dans une démarche citoyenne afin de sauver des vies.

Promouvoir l'installation des défibrillateurs dans les lieux publics

La Fondation a soutenu, à titre d'exemple, les communes de l'association des maires du Lot, de l'association des maires du Cantal, ainsi que celles de la communauté d'agglomération du Puy en Velay, de la communauté de communes de Cahors, de Nuits St Georges, de Haute et de Sud Charente et du Haut Béarn.

Elle a également aidé des Pays tels que le Pays de la Déodatie et le Pays d'Oloron, ainsi que de nombreuses villes de toutes tailles : Marseille, Grenoble, Bordeaux, Mérignac, Morzine- Avoriaz, Saint Jean de Luz, Villeneuve d'Ascq, Pontoise, Sannois, Suresnes, Saint Cloud, Boulogne, Angers, Baie Mahault, Paimpol, Cazes-Mondenard, Chagnon , Moulins- Engilbert, Croix, Crosne, Douvrin, Jarret, Marcou, Mousson, Pontorson, Saint Sever Calvados, Vains, Vire...



La Fondation agit sur tout le territoire national.



Sensibiliser la population aux gestes de premiers secours



Staying alive

[Université Paris-Descartes](#)



La Fondation a participé financièrement au projet Staying alive. Il s'agit d'un jeu et d'un tutoriel en 3D permettant aux étudiants et grand public d'apprendre les bons réflexes et les bonnes techniques en cas d'arrêt cardiaque sous forme d'expérience 3D.

Depuis sa mise en ligne fin 2011, cette application a enregistré 250 000 connexions et est classée numéro un des applications santé sur I-Pad. 30 000 internautes sont allés jusqu'au bout de l'expérience.

Conférences 14

[Association 14 - Biarritz](#)



Depuis sa création, l'association « 14 » œuvre pour que les pouvoirs publics engagent des actions visant à juguler le phénomène de la mort subite dans la pratique du sport. La Fondation CNP assurances soutient son projet de promotion nationale des « 10 règles d'or » préventives contre les accidents cardiovasculaires dans le sport. Ce projet est associé à la mise en place des conférences « 14 », actions de sensibilisation sans précédent au problème de la mort subite dans la pratique sportive, réunissant information théorique et pratique exhaustive dans 20 villes françaises.

Campagnes nationales « Sauvetage tour 2011et 2012 »

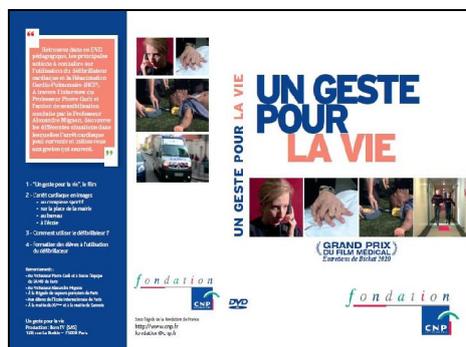
[Association RMC/BFM](#)



Les campagnes nationales “Sauvetage tour 2011et 2012” organisée par l'association RMC/BFM et soutenues par la Fondation sensibilisent les vacanciers aux gestes qui sauvent et à l'utilisation des défibrillateurs par des ateliers ludiques et incitent les élus locaux à installer des défibrillateurs dans les lieux accueillant du public.

Avec le soutien de notre Fondation, les campagnes nationales « Sauvetage tour été » organisées par l'association RMC/BFM, aux côtés des sauveteurs en mer, ont permis de sensibiliser un nombre important de vacanciers aux gestes qui sauvent et à l'utilisation des défibrillateurs dans le cadre d'un tour de 11 villes de France qui ont bénéficié de 21 journées d'animation chaque année.

Résultats : 12 000 personnes ont été sensibilisées
 20 000 documents d'information ont été distribués.
 1 500 DVD « Un geste pour la vie », film réalisé par la Fondation, ont été diffusés.



Améliorer la prise en charge des arrêts cardiaques



RéAC : Registre électronique des Arrêts Cardiaques

[Hospices Civils de Lyon, Laboratoire de Santé Publique EA 2694 - Université Lille 2, Fondation Cœur et Artère](#)



Le taux de survie des victimes d'un arrêt cardiaque est encore excessivement faible (3%), malgré le fait que cette pathologie soit l'une des plus encadrées en terme de recommandations, aussi bien sur le plan du matériel à utiliser, des médicaments à administrer ou encore des gestes à réaliser. Malgré tout, des progrès sont encore très largement réalisables au regard des expériences et résultats obtenus dans d'autres pays.

Face à ce constat, le projet RéAC vise à contribuer à une meilleure prise en charge des arrêts cardiaques par la mise en place d'un monitoring de grande ampleur (registre) permettant l'évaluation des prises en charge de l'arrêt cardiaque, le suivi à moyen terme des patients et l'amélioration des pratiques médicales.

L'engagement solidaire des salariés

La Fondation CNP Assurances a soutenu 17 projets « collaborateurs » pour un montant de total de 138 787€.



La Fondation favorise l'implication des collaborateurs CNP Assurances en soutenant les projets qui leur tiennent à cœur.

Elle les invite à solliciter son soutien pour des projets dans le champ de la santé y compris le domaine du handicap et dans lesquels ils sont personnellement impliqués, ainsi que pour des projets « défibrillation » portés par leur ville, commune ou communauté de communes.

Encourager à la solidarité

La Fondation CNP Assurances a choisi d'aider des associations via le parrainage de collaborateurs pour la réalisation de projets dans le domaine de la santé et du handicap.

Centre social avec foyer d'accueil pour les familles d'enfants malgaches gravement malades et hospitalisés, entre les périodes de soins aigus.

[Association Anyma](#)



La construction de ce centre a été soutenue par notre Fondation aux côtés de la Fondation Mérieux et de la Fondation Abbé Pierre.

Le centre a été inauguré le 4 février 2012, journée dédiée aux cancéreux. La cérémonie était présidée par Jean Omer Beriziky, premier ministre du pays, Johanita Ndahimananjara, ministre de la santé et par Jean-Jacques Chataignier, ambassadeur de France en présence de représentants de l'Union Européenne et de la commission épiscopale de la santé.

Troubles du développement, autisme et syndromes apparentés

[Association « Un pas vers la vie »](#)



Grâce au soutien de la Fondation CNP Assurances, une partie des frais de formation de 7 psychologues et éducateurs aux méthodes comportementales dans le cadre de la prise en charge des enfants autistes est assurée pour l'association « Un pas vers la vie ».

Cette aide participe également au développement du « droit au répit » des parents, c'est-à-dire l'aide apportée pour « souffler » un peu, en confiant leurs enfants autistes à des éducateurs spécialisés, certains week-ends et pendant les vacances.

Acquisition de vélos adaptés pour les enfants de l'IME Handas

[Institut Médico Educatif Handas du Chatelet-en-Brie \(77\)](#)



L'Institut Médico Educatif (IME) Handas du Châtelet en Brie accueille 43 jeunes âgés de 3 à 23 ans qui présentent un polyhandicap se traduisant par des déficiences mentales physiques et sensorielles les mettant en situation de grande dépendance.

Afin de permettre aux jeunes accueillis à l'IME de connaître le plaisir de faire du vélo dans la campagne environnante, la Fondation CNP Assurances a permis à cet établissement d'acquérir 2 vélos électriques adaptés à des personnes en fauteuil roulant, à mobilité très réduite.

Il s'agit de vélos « pousse-pousse » en 2 parties : un vélo VTT et un fauteuil manuel tout terrain adapté à chaque jeune. En effet, il est possible d'y adapter un siège coquille quelque soit sa taille ou d'y installer un jeune quelque soit son âge et cela en toute sécurité.

Acquisition d'un fauteuil hippocampe pour les enfants de l'EREA de Garches

[Établissement Régional Enseignement Adapté Jacques Brel, Garches](#)



La Fondation a soutenu l'acquisition d'un fauteuil « Hippocampe » par L'EREA Jacques Brel, structure éducation nationale qui scolarise des enfants admis en hospitalisation de jour ou en longue durée.

Le profil de ces enfants relève du handicap moteur (avec ou sans troubles associés), du polyhandicap, des maladies invalidantes ou des troubles sévères des apprentissages.

L'acquisition de ce fauteuil "tout terrain" spécialement adapté permettra aux enfants handicapés moteurs de participer aux activités physiques de plein air.

Amélioration de la disponibilité de l'eau potable via un purificateur d'eau utilisant la lumière solaire

Association ONSEMM



Ce projet de l'Organisation Nord Sud pour les enfants malades dans le monde (Onsemm) consistait à améliorer l'accès à l'eau potable des 190 enfants et permanents de l'orphelinat de Banunule School à Kampala (Ouganda) en installant un nouveau système de purification des eaux pluviales utilisant l'énergie solaire et une lampe à rayonnement ultraviolet pour éliminer les organismes pathogènes, et ce sans utiliser de produits chimiques. Ce système évite en outre le recours au charbon de bois, ressource chère et qui entraîne une déforestation du pays mais qui était nécessaire jusqu'à présent pour faire bouillir l'eau afin de la rendre potable.

Après étude des conditions d'installation sur place, le modèle de borne BIOSUN-340 a été retenu. Cette borne est aujourd'hui installée à Banunule School pour le plus grand plaisir des enfants et enseignants

Cette action contribue également à sensibiliser les enfants de l'orphelinat à l'utilisation des ressources du pays.

Ce projet a fait l'objet d'une brève dans l'Argus de l'Assurance du 27 janvier 2012.



Nord-Sud

La Fondation CNP assurances encourage, chaque année, une dizaine de projets sur la santé menés par ses salariés. En 2011, le dossier d'Isabelle Briton, chef de projet, a ainsi été sélectionné. Membre de l'Organisation Nord Sud pour les enfants malades dans le monde (Onsemm), elle participe depuis cinq ans aux actions de soutien de l'orphelinat de Banunule School à Kampala (Ouganda). Grâce aux 5 000 € reçus, l'association Onsemm va pouvoir installer un appareil de filtration d'eau par rayons ultraviolets, évitant ainsi l'achat de charbon pour la faire bouillir et la rendre potable. Ce projet sera relayé avec photos et films à l'appui sur le site www.onsemm.free.fr.

Plantation d'arbres sanitaires : le néré.

[Association TERRA PARKIA - Ennery](#)



L'action de l'association Terra Parkia s'inscrit sur le long terme par la plantation en très grandes surfaces du « Parkia Biglobosa » ou néré, qui, par sa racine baignant dans la nappe phréatique, fait remonter par un processus biochimique tous les sels minéraux présents dans la nappe.

Ses graines sont très riches en protéines de haute valeur biologique et en acides aminés indispensables à la bonne santé des populations.

En effet, la présence d'iode en grande quantité dans la pulpe et la graine de néré est particulièrement importante pour les zones du Sahel et de la savane qui souffrent d'hypothyroïdie.

En outre, les graines du néré contiennent près de 30% de fer, des glucides et des sels minéraux tels le calcium et le potassium, nutriments essentiels pour les enfants après sevrage, les femmes enceintes et allaitantes.

La Fondation soutient le projet de l'association Terra Parkia consistant à planter deux millions de nérés sur une réserve de 20 000 hectares dans le cercle de Kolondieba au Mali et à sensibiliser les populations malnutries à la consommation de pulpe de néré.

Elle soutient également le volet « urgence sanitaire » de ce projet, en permettant l'équipement de 6 centres nutritionnels dans des dispensaires de brousse où est distribuée de la soupe de néré afin de lutter contre le manque de fer ou le dérèglement de la thyroïde.

Ateliers « Les six pots bleus »

[Association Les 6 pots bleus - Paris](#)



La Fondation a financé une session d'ateliers organisés par l'association « les six pots bleus ». Ces ateliers sont basés sur la mixité des outils artistiques, et celle de population et d'âge, afin de contribuer au changement du regard sur l'autre et sur soi. Ils permettent à chaque enfant, handicapé ou non, d'exprimer sa créativité, d'ouvrir le regard de chacun aux possibles, de rendre sa particularité à chaque différence.

Ils permettent aussi à des enfants habituellement encadrés en centres spécialisés de sortir de leur cadre habituel. Ils participent ainsi à la resocialisation d'enfants parfois isolés et enfermés dans un rôle de patient.

Le soutien de la Fondation a permis à une vingtaine d'enfants de participer à ces ateliers, véritable espace de liberté, avec d'autres règles et un autre regard.

Ateliers d'autonomie et d'habilité sociale

[Association « Pas à Part Bouches du Rhône », Marseille.](#)



La Fondation soutient l'association Pas à Part Bouches du Rhône qui a pour objet d'accompagner les familles d'enfants autistes dans leurs difficultés liées à ce handicap.

Pas à Part Bouches du Rhône a mis en place à Marseille des ateliers éducatifs et pédagogiques visant à favoriser l'autonomie, l'adaptation sociale et donc l'intégration en milieu ordinaire des enfants et adolescents autistes. Il s'agit d'une prise en charge psycho-cognitive individuelle avec une dynamique de communication et de socialisation en groupe.

Une Foulée pour la Vie

[Association Arc en Ciel - Angers.](#)



Dimanche 4 septembre 2011 a eu lieu, stade du lac de Maine à Angers, la 4e édition d'« Une Foulée pour la Vie », après-midi sportif consistant en une course (ou marche) de fond, à laquelle ont participé 165 enfants et adultes âgés de 26 mois à 79 ans.

Cet évènement, parrainé par un collaborateur de CNP assurances impliqué dans l'association Arc en Ciel, a permis de récolter 10 200 € pour l'Institut de Cancérologie de l'Ouest Paul Papin.

Edition du bulletin de l'association française du syndrome Gilles de la Tourette

[Association française du syndrome Gilles de la Tourette \(AFSGT\) - Montmorency](#)



Le syndrome Gilles de la Tourette est une maladie rare, d'origine génétique, qui entraîne pour ceux qui la vivent un très fort sentiment d'isolement. Elle se manifeste essentiellement par des tics, des mouvements incontrôlés, des troubles obsessionnels compulsifs (TOC), des crises de rage, de l'anxiété ou des crises de panique. L'impact sur la scolarisation est généralement très pénalisant.

Pour l'association française du syndrome Gilles de la Tourette, les moyens de communication avec les adhérents sont indispensables tant les familles touchées par ce syndrome sont en grande souffrance et ont tendance à se replier sur elles-mêmes.

Aussi, la Fondation soutient-elle la publication par cette association d'un bulletin en couleurs, qui constitue un lien vital entre tous les adhérents, les donateurs et les professionnels de santé impliqués dans cette maladie rare.

L'Auvergne pour un Enfant – 2012

[Association " L'Auvergne pour un Enfant ", Clermont-Ferrand.](#)



L'association « L'Auvergne pour un Enfant » a pour objet de permettre à des enfants issus de pays en développement de bénéficier de soins médicaux ou chirurgicaux inaccessibles dans leur pays. L'enfant est pris en charge depuis son pays d'origine jusqu'à Clermont-Ferrand où il réside dans une famille d'accueil, famille d'un collaborateur.

La Fondation a accordé son concours à cette association pour prendre en charge les frais chirurgicaux, d'hospitalisation et de soins d'une enfant de 10 ans originaire du Congo et atteinte d'une cardiopathie qui sera traitée à Lyon.

Guide pratique de soin en cancérologie Sud Rhône Alpes

[Association pour la Promotion des Soins Oncologiques de Support en Sud Rhône Alpes](#)



L'optimisation des Soins Oncologiques de Support est devenue un objectif fondamental dans la prise en charge des patients atteints de cancer puisqu'il est scientifiquement démontré que ces soins concourent non seulement à l'amélioration de la qualité de vie des patients mais aussi à l'augmentation de leur espérance de vie.

Aussi, afin d'améliorer les dysfonctionnements au regard d'une prise en charge globale, cohérente et coordonnée des patients dans le territoire Sud Rhône Alpes, la Fondation soutient l'association APSOS-SRA dans la mise en place d'un guide pratique de soin commun et collectif développé dans le territoire de santé Sud Rhône Alpes pour la cancérologie.

Dès l'annonce du diagnostic et propriété du patient, ce guide sera un outil de travail partagé susceptible de fédérer les acteurs (médecins, pharmaciens, infirmier(e)s, psychologues, nutritionnistes, socio-esthéticiennes, kinésithérapeutes, ainsi que les accompagnants bénévoles associatifs) et leurs compétences respectives.

Des projets « Défibrillation » pour sauver des vies



La Fondation d'entreprise CNP Assurances a soutenu à ce jour 5 projets « Défibrillation » initiés par des collaborateurs de l'entreprise, aboutissant à l'implantation de 42 défibrillateurs et à la formation de la population à leur utilisation dans les communes de : Colleville-Montgomery, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Nizier-le-Désert, Saint-Uze, ainsi qu'au sein de la communauté de communes Sud-Charente.

Les partenariats de la Fondation

La Fondation CNP Assurances a retenu 7 partenariats pour un montant de 286 923 €



Etablissement français du sang - Ile de France (EFS)

[Collectes de sang 2011, 2012](#)



Le partenariat qui lie l'EFS - Ile de France et CNP Assurances favorise la mission de service public de l'EFS : approvisionner dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité les établissements de santé franciliens en produits sanguins et assurer la promotion du don du sang.

Un soutien concret de la Fondation : 3 fois par an, les équipes de l'EFS - Ile de France s'installent durant 15 jours sur le parvis de la gare Montparnasse dans une structure sous chapiteau. L'objectif de cette collecte est d'inciter les passants à donner leur sang afin de favoriser l'autosuffisance en produits sanguins. Ainsi ce sont plus de 1 000 personnes qui passent à l'acte durant cette quinzaine de la solidarité.

Par ailleurs, des supports de communication (tracts et affiches) sont déployés dans l'entreprise, les commerces et entreprises avoisinants indiquant le lieu de collecte afin d'inciter les collaborateurs, les habitants et autres travailleurs du quartier à donner un peu de leur temps pour sauver des vies.

Association Vaincre la Mucoviscidose

[Virades de l'espoir 2011](#)



Les virades de l'espoir constituent une journée nationale de mobilisation contre la mucoviscidose, maladie génétique mortelle. Elles sont de grandes fêtes conviviales où sont conviés les collaborateurs de CNP Assurances à s'associer à la mobilisation au profit de cette grande cause nationale le dernier dimanche du mois de septembre.

Trois virades leur sont proposées : au jardin d'Acclimatation, au Parc de Sceaux et au parc de Pignerolles, à Saint-Barthélémy d'Anjou.

Association française contre les myopathies

[Téléthon 2011](#)



Chaque premier week-end du mois de décembre, le Téléthon remet son compteur à zéro et fait appel à la générosité des Français. Les dons du Téléthon ont permis de spectaculaires avancées et de premières grandes victoires sur la maladie ont été remportées.

Chaque année, au mois de décembre, une collecte de dons se déroule sur une semaine, au restaurant d'entreprise des sites CNP Assurances de Paris, Angers et Arcueil. Les sommes collectées sont doublées par la Fondation CNP Assurances.

Association « Les Toiles enchantées » 2011

L'association « Les Toiles Enchantées », propose d'apporter le cinéma aux enfants et adolescents hospitalisés ou handicapés, à ce jeune public dit « empêché ».



L'association, qui a pour devise « Quand les enfants ne peuvent aller au cinéma, c'est au cinéma de se déplacer », transforme pendant quelques heures des salles d'hôpitaux en salles de cinéma pour permettre à des dizaines d'enfants malades ou handicapés de profiter des joies et des émotions du 7ème art.

Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (SFETD)

[Bourse de recherche en Soins Infirmiers 2011, 2012](#)



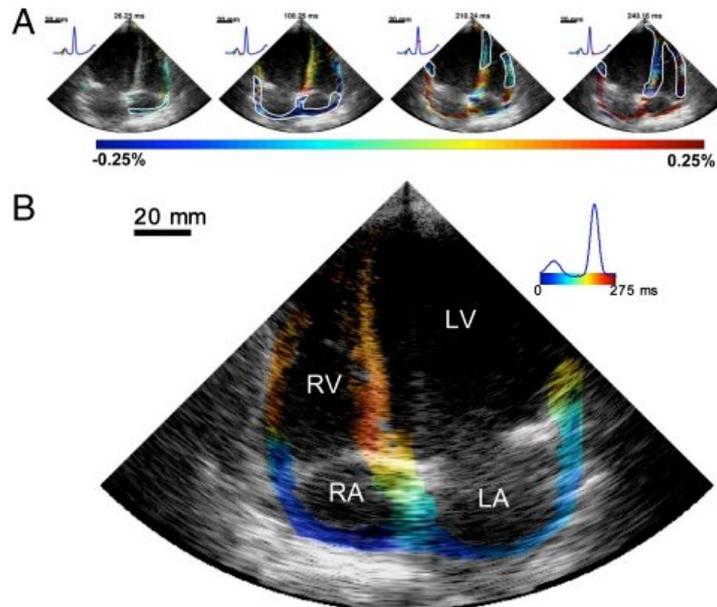
Depuis 2007, la Commission Professionnelle Infirmière de la SFETD a fait de la recherche en soins infirmiers un axe prioritaire de travail et de réflexion.

Aussi, la SFETD et la Fondation CNP Assurances ont-elles choisi d'attribuer tous les ans une bourse de recherche en soins infirmiers d'un montant de 12 000 euros.

Cette bourse a pour objectif de soutenir la mise en place d'un projet de recherche en soins infirmiers dans le champ de la douleur. Les thèmes de recherche peuvent concerner tous les champs de la pratique infirmière (préventive, curative et/ou palliative), quel que soit le mode d'exercice (hospitalier, ambulatoire, libéral...) : évaluation de la douleur, amélioration des pratiques de soins, mesure de l'impact d'une technique non médicamenteuse, évaluation des soins relationnels, éducation thérapeutique, organisation des soins, etc.

ESPCI – institut Paul Langevin

[Faire avancer la recherche en imagerie cardiaque](#)



En 2012, la Fondation CNP Assurances a mis en place un partenariat de trois ans avec l'équipe de recherche de l'imagerie du cœur de l'école supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris (ESPCI).

Les chercheurs étudient une technique d'imagerie ultrarapide par ultrason qui permettra demain de détecter de manière très précoce et de localiser avec précision les anomalies de l'activité électrique du cœur. Ces dysfonctionnements touchent près d'un million de personnes en France.

L'application d'aide au diagnostic servira à différencier très tôt les troubles bénins des troubles graves, ce que les techniques cliniques actuelles (électrocardiogramme, IRM) ne permettent pas. Un prototype d'imageur ultrarapide à trois dimensions devrait être prêt à l'horizon 2015.

La Fondation CNP Assurances cofinance ce projet novateur à hauteur de 180 000 euros sur trois ans.

Association voisins solidaires

« Arrêt cardiaque, et si on pouvait compter sur ses voisins ? »



L'association « voisins solidaires » sensibilise à une forme de solidarité de proximité organisée autour du voisinage et propose, dans le cadre de ce partenariat avec la Fondation CNP Assurances, de donner aux habitants des clés pour sauver des vies là où ils habitent, grâce aux gestes qui sauvent en cas d'arrêt cardiaque.

Cette dynamique solidaire est portée par un programme d'actions dont l'objectif principal est de mobiliser les habitants autour des gestes qui sauvent en cas d'arrêt cardiaque.

Il s'agit de sensibiliser le voisinage à l'importance de ces gestes et à la conduite à tenir, en créant des outils d'information à destination du grand public, en les diffusant dans l'environnement de proximité et en sensibilisant les collectivités territoriales sur le sujet.

